Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 068-216801522-20260413-DCM202636-DE

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
17

COMMUNE D'ILLFURTH

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 avril 2026

DCM 2026.04.13 - 36

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire **: Benoit GOEPFERT, Fabienne BAMOND, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN** - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux **: Jean WEISENHORN, Francky ALTOE, Eric APTEL, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pascale FRITSCH, Axelle HELLMANN, Marie FREYDER, Emilie CHEVALIER, Sonia GUTLEBEN, Pierre GANSER, Valentin WELKER.**

Étaient absents excusés et ont donné procuration :
- Madame **Emilie ERISMANN** à Madame **Fabienne BAMOND**
- Madame **Mélanie JULIAN** à Monsieur **Francky ALTOE**
-

Madame **Fabienne BAMOND** a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET – VOTE DES SUBVENTIONS :

Voir le tableau ci-joint.
Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,
Vu le crédit inscrit au budget 2026, article 65748, de 20 000 € pour les subventions de fonctionnement aux organismes privés.

Après en avoir délibéré
Ne prennent pas part au vote :
- Pour le Cercle Saint MARTIN : Jean WEISENHORN,
- Pour le Football Club Illfurth : Pierre GANSER et Marie FREYDER,
- Pour le Théâtre Saint MARTIN : Pierre GANSER,
- Pour L'ILL en Scène : Fabienne BAMOND et Francky ALTOE
- Pour l'association IMPACT : Christian SUTTER et Fabienne BAMOND,
- Pour le comité de jumelage Illfurth – KOMBISSIRI : Christian SUTTER
- Pour l'association foncière : Christian SUTTER
- Pour l'AMSL : Emilie ERISMANN (procuration à Mme BAMOND), Olivier BELLOUIN, Francky ALTOE, Marie FREYDER, Pierre GANSER,
- Pour les Donneurs de sang : Francky ALTOE et Mélanie JULIAN
- Pour l'APESI : Emilie CHEVALIER

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

DECIDE d'accorder les subventions pour l'exercice 2026 conformément au tableau des subventions sur l'exercice 2026, pour un montant total de 20 000,00 €.
PREND acte qu'il reste un montant de 2 630,00 € à affecter.

Pour extrait conforme
ILLFURTH, le 15 avril 2026

MAIRIE d'ILLFURTH (HAUT-RHIN)

Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH

Fabienne BAMOND
Adjointe au Maire

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 068-216801522-20260413-DCM202636-DE

Numéro du contrat	Objet	Organisme bénéficiaire	Montant de la subvention 2025	Montant de la subvention 2026
1	subvention annuelle	ACL ILL	200.00	200.00
10	subvention annuelle	CERCLE SAINT MARTIN	200.00	200.00
11	subvention annuelle	CHORALE SAINTE CECILE	200.00	200.00
12	subvention à répartir aux clubs sportifs	CLUBS Sportifs	9 000.00	9 000.00
13	subvention annuelle	ASS AVICOLE ILLFURTH	200.00	200.00
15	subvention annuelle	FOOTBALL CLUB LLFURTH	200.00	200.00
16	subvention annuelle	L ILL EN SCENE	200.00	200.00
17	subvention annuelle	CTE JUMEL ILLFURTH KOI	500.00	500.00
18	subvention annuelle	ARTS MARTIAUX ILLFURT	200.00	200.00
19	subvention annuelle	MADA'LSACE MIARAKA	200.00	200.00
2	subvention annuelle	AMIS AUTOMNE FLEURI	200.00	200.00
20	subvention annuelle	SECTION LOCALE FEDER	200.00	200.00
22	subvention annuelle	AMICALE DES SAPEURS F	200.00	200.00
24	subvention annuelle	THEATRE SAINT MARTIN	200.00	200.00
3	subvention annuelle	ASSOC FONCIERE ILLFUF	0.00	1 100.00
31	subvention annuelle	MA'LYS RECREATION	200.00	200.00
33	subvention annuelle	UNION DEP. SAPEURS PO	520.00	520.00
36	subvention annuelle	ILL MUSIC	200.00	200.00
39	Subvention annuelle	DONNEURS DE SANG	200.00	200.00
41	subvention annuelle	SOUVENIR FRANCAIS ALT	100.00	100.00
42	subvention annuelle	MERES VEILLEUSES	0.00	200.00
43	subvention annuelle	ATYPIK AUTISME 68	0.00	200.00
44	subvention annuelle	IMPACT	0.00	200.00
45	RAR	RAR Subvention	0.00	2 630.00
5	subvention annuelle	AMSL	1 500.00	1 750.00
6	subvention annuelle	ASS PARENT ELEV SCOL	200.00	200.00
7	subvention annuelle	ASS PECHE ILLFURTH	200.00	200.00
8	subvention annuelle	ASSOC AYOSHIA	200.00	200.00
9	subvention annuelle	ASS ARTS TRAD POP BUF	200.00	200.00

Total budget : Budget Communal	15 420,00	20 000.00